

Accompagnement à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) CQP Educateur de Vie Scolaire

Objectifs

La VAE se concrétise par la rédaction d'un dossier qui apporte la preuve de l'expérience et des compétences et leur présentation devant un jury composé de professionnels. L'accompagnement à la VAE consiste à :

- Informer sur la démarche de VAE et sur les mesures et les dispositifs qui la construisent.
- Recueillir les motivations du candidat dans la démarche de VAE.
- Fournir une aide méthodologique pour réaliser le dossier du candidat (présentation de l'expérience) : identifier, organiser, valoriser les éléments de leur expérience professionnelle et personnelle en vue de la constitution du dossier de VAE, mise en place d'un calendrier de rédaction.
- Veiller à la cohérence avec les attentes de l'organisme certificateur.
- Préparer l'entretien avec le jury.

Public visé par la prestation

Personne ayant eu une expérience d'un an minimum en lien avec la certification CQP Educateur de Vie Scolaire (CQP EVS) : poste(s) d'assistant éducateur de vie scolaire (surveillant, assistant d'éducation, référent internat...) dans un(des) établissement(s) d'enseignement privé sous contrat (Interbranches EEP).

Prérequis

Avis de recevabilité positif émis par la commission de certification ; transmission du dossier de recevabilité en amont de l'accompagnement.

Étapes de la V.A.E.

1. Retirer un dossier de demande de recevabilité auprès de l'administrateur CQP, le compléter et le transmettre avec les justificatifs à l'administrateur CQP : CQP@collegeemployeur.org
2. La Commission de certification étudie votre demande et émet un avis positif ou négatif.
3. **Si l'avis est positif, débute alors la démarche de VAE, et, si vous le souhaitez, la prestation d'accompagnement pour vous aider dans votre démarche personnelle de VAE.**
4. Rédiger le dossier rédactionnel de présentation des acquis.
5. Etude de votre dossier par un jury d'évaluation, entretien avec le jury. Décision finale du Jury CQP sur la proposition de la Commission de certification : Le jury peut décider d'une validation totale ou partielle du CQP ou d'un ajournement.

Formation continue

Niveau de sortie

Certificat de Qualification Professionnelle de niveau 4, délivré par la CPN EEP Formation (Interbranches Ets Enseignement privé).

Durée de la prestation

24 heures réparties sur une période entre 6 et 12 mois.

Personnalisation du parcours possible en fonction des compétences acquises et d'éventuelles situations de handicap.

Dates et modalités d'organisation de la prestation

- **Dates** : rendez-vous définis en concertation avec le candidat
- **Modalités** : alternance de séances en présentiel et en distanciel (visioconférence/entretien téléphonique et suivi individuel par courrier électronique)

Lieu de formation



Vivarais Formation

111 avenue du 8 mai 1945
07300 **TOURNON**

Déroulement de la prestation d'accompagnement

L'écriture se fera entre les différents temps de rencontre avec l'accompagnateur à qui le candidat enverra son travail 8 jours avant la date de l'entretien.

Séquence 1 : Présentation de la démarche VAE (2h)

- Présentation du dispositif et de la démarche d'accompagnement à la VAE
- Présentation des attendus de la commission de certification (dossier/entretien)
- Présentation du référentiel des activités professionnelles du CQP EVS

Séquence 2 : Entretien d'exploration du parcours (2h)

- Entretien d'exploration du parcours du candidat avec l'accompagnateur

Séquence 3 : Entretien d'explicitation des activités (3h)

- Identification et analyse des situations emblématiques
- Repérage et prise de conscience des compétences professionnelles acquises par l'expérience
- Approchement expérience / référentiel de certification et compétences

Séquence 4 : Elaboration du dossier de validation (3h)

- 1^{er} projet rédactionnel : retour sur l'expression écrite des compétences

Séquence 5 : Elaboration du dossier de validation (4h)

- Retour sur l'expression écrite des compétences
- Rencontre avec un professionnel Responsable de Vie Scolaire

Séquence 6 : Elaboration du dossier de validation (3h)

- Retour sur l'expression écrite des compétences
- Rassemblement/choix des éléments de preuves

Séquence 7 : Finalisation du dossier de validation (3h)

- Retour sur l'expression écrite des compétences et la mise en forme du dossier rédactionnel

Séquence 8 : Préparation à l'entretien avec le jury (3h)

Séquence 9 : Entretien de suivi VAE (1h), après l'entretien avec le jury

- Point sur la décision et les préconisations éventuelles du jury d'évaluation

Méthodologie

Le rôle de l'accompagnateur consiste à aider le candidat, au travers notamment d'entretiens d'exploration de parcours et d'explicitation des activités, à :

- Décrire son activité
- Analyser les spécificités des situations de travail rencontrées
- Examiner le travail réel et non le travail prescrit
- Prendre de la distance par rapport à ses différentes expériences
- Structurer et organiser sa pensée.

Références / Taux moyens au niveau régional

	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Effectif Accompagnement VAE	1	/	/
Taux de réussite	100%	/	/
Satisfaction globale Candidats VAE accompagnés (Enquête réalisée en fin d'accompagnement)	100%	/	/

Modalités financières

- Prestation éligible au CPF.
- Coût de la formation : 80 €/heure net de taxes, soit 1920€ pour l'accompagnement global.
- Financement : nous consulter.

Equipements / Accès / Transports

• Matériel / Équipement

- Salles équipées de vidéoprojecteurs, espace numérique, connexion internet sans fil WIFI.
- Outils de visioconférence (teams).

• Restauration

- Salle repas équipée de réfrigérateurs et micro-ondes.
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité.

• Hébergement

Un réseau d'hébergement directement géré par Vivarais Formation (AIDE ACA) : répartis sur plusieurs studios, appartements et 1 maison de rue.

• Transports

- Parking gratuit sur place.
- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité
 - Sur la ligne de bus Le Sept « Valence <-> Annonay » à 25 min de Valence et à 50 min d'Annonay (Arrêt de bus à 200 m du centre de formation).
 - à 10 min à pied de la gare routière de Tournon sur Rhône (ou par la navette qui relie Tain l'Hermitage à Tournon Sur Rhône).
 - à 5 mn en voiture de la sortie n°13 de l'Autoroute A7.
- Gare TGV Ter à proximité
 - à 15 min à pied de la Gare SNCF de Tain l'Hermitage.
 - à 25 min en voiture de la Gare TGV Valence (Alixan).

• Accessibilité PMR des locaux

Oui totale.

Centre de formation partenaire



Vivarais Formation

111 avenue du 8 mai 1945
07300 **TOURNON-SUR-RHONE**

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Les + de la prestation

Vivarais formation a obtenu la certification Qualiopi délivrée au titre des actions de formation et actions permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE).

Organisme de formation :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap



4 rue de l'Oratoire
69300 Caluire et Cuire
04 72 10 94 08
cfc@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
N°SIRET : 503 049 215 00026
Déclaration d'activité
enregistrée sous le numéro
84 69 17362 69.
Cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'Etat.